



**Bleu comme l'Eau**

Découvreur de Sources – Géobiologie – Remontée capillaire – Stages

## **BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER AVEC SES ARRHES**

Intitulé du stage : \_\_\_\_\_ Dates : \_\_\_\_\_

Lieu de stage : \_\_\_\_\_ Tarif du stage : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale: \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

*Règlements : montant des arrhes de réservation : 100 € /stagiaire/module  
Solde, le premier jour de la formation*

*Adresse de stage et envoi de l'inscription par courrier postal :  
Philippe Wojtowicz – 15, quai des iranées – 88250 la Bresse – France*

*Me contacter : Portable (0033) 06 27 87 27 93 – E-mail : [contact@bleucommeleau.com](mailto:contact@bleucommeleau.com)*

### **Conditions générales d'inscriptions aux stages Bleu comme l'Eau**

**Article 1 – Inscription & règlement** : Les inscriptions effectives sont prises en compte à partir de la réception du bulletin d'inscription dûment rempli ainsi que du paiement, par chèque ou par virement, des arrhes imposées. Les inscriptions demeurent retenues selon leur ordre d'arrivée.

**Article 2 – Annulation ou report de stage** : Philippe Wojtowicz (Bleu comme l'Eau) se réserve le droit d'annuler une formation en groupe ou en privé si l'effectif des participants inscrits reste insuffisant en correspondance de son organisation, de son fonctionnement ou si des circonstances imprévues l'exigent. Les stagiaires ne peuvent prétendre à aucune indemnisation de la part de Philippe Wojtowicz (Bleu comme l'Eau). En cas d'annulation du stage, les frais d'inscription seront intégralement remboursés dans les jours suivant la notification de la résiliation.

**Article 3 – Désistement & interruption** : En cas d'annulation par le stagiaire, les arrhes versées seront retenues pour frais de gestion et d'organisation ou bien reportés à une cession identique ultérieure. En cas d'interruption en cours de formation par le stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué.

**Article 4 – Droit au respect de la vie privée et propriété intellectuelle** : Les enregistrements audio, vidéos et photos du contenu partiel ou total de la formation (en salle ou à l'extérieur) ne sont pas autorisés.



**Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :**